

Métro La Chapelle : la saga des vendeurs à la sauvette



Depuis plusieurs années, de la place de la Chapelle (à ne pas confondre avec la Porte de la Chapelle) à la rue Marx-Dormoy, côté pair, le même scénario se répète chaque soir, au nez des forces de l'ordre désemparées.

Les marchandises neuves, proposées sur des cartons faisant office d'étal, sont toujours les mêmes : chaussures de sport, montres, adaptateurs et accessoires de téléphonie, vêtements... A croire que les stocks sont inépuisables ! Et leur provenance ne peut qu'interroger le profane.

Aux abords de la station de métro « La Chapelle », ligne 2, il n'est pas possible d'échapper au racolage verbal pour les célèbres « Marlboro », signature évidente de l'extension du marché illégal bien connu de Barbès-Château Rouge, malgré le classement de ce quartier en « zone de sécurité prioritaire ». Compte tenu des embarras causés par ces activités lucratives, les passants sont obligés d'emprunter la chaussée qui longe le square Louise de Marillac, prenant ainsi de gros risques,

compte tenu d'une circulation automobile intense et peu respectueuse des piétons.

Les commerçants riverains sont doublement pénalisés : victimes d'une concurrence déloyale et victimes d'une perturbation incessante de la zone de chalandage. Cette situation n'est pas le fruit du hasard : elle s'inscrit hélas dans un contexte de transgression permanente qui imprègne le quartier depuis plus d'une dizaine d'années : drogue, prostitution, cambriolages, vols à la tire, agressions physiques...

Pourtant, l'attention des pouvoirs publics a maintes fois été sollicitée : par des riverains isolés, par des élus, par des commerçants, qui voient leur chiffre d'affaire diminuer au point d'envisager de quitter le quartier, ou par des associations comme « Demain La Chapelle » ou « SOS La Chapelle » (<http://sos-lachapelle.fr/>) qui luttent bec et ongles pour mettre un terme au commerce illégal de rue.

Rien n'y fait : face aux pouvoirs publics faussement dubitatifs, les plaignants doivent apporter des preuves, recenser les incivilités quotidiennes, repérer et indiquer les caches de cartouches de cigarettes Marlboro : bref, le riverain contribuable transformé en commissaire enquêteur ! Le tout sur fond de diversion : ainsi le projet de « promenade sous le métro », ou encore le « civic lab » destiné à promouvoir l'écologie citoyenne, au beau milieu de ce qu'il convient bien d'appeler une zone de non-droit. Et pourtant, ce baraquement en bois bio n'a pas fait long feu, c'est le cas de le dire ! Il fut calciné la nuit du 28 novembre 2016 dans un incendie criminel à l'essence, jamais élucidé ! Sans doute gênait-il les affaires de quelques dealers de proximité ?

<http://www.leparisien.fr/paris-75/incendie-et-insecurite-la-place-de-la-chapelle-n-en-peut-plus-04-12-2016-6412365.php>

Suite à ce triste évènement qui a suscité l'émoi des riverains, le conseil municipal a envisagé de classer le quartier en « zone de sécurité prioritaire », dans la

continuité de la ZSP de la Goutte d'Or.

<http://www.leparisien.fr/paris-75005/paris-la-place-de-la-chapelle-integree-a-la-zone-de-securite-prioritaire-17-01-2017-6581130.php>



Même à l'intérieur de la station La Chapelle, qui est aussi une entrée très fréquentée de la Gare du Nord, les vendeurs à la sauvette officient en toute impunité. Tout est parfaitement organisé : les fournisseurs, les guetteurs, les stratégies de repli... Un laisser-faire, qui interroge, de la part de la Régie qui accepte que les halls d'accès aux voies soient transformés en Cour des Miracles.

Pour endormir l'opinion publique, des journalistes peu scrupuleux essaient de nous faire croire qu'il s'agit de sans-papiers démunis qui gagnent leur vie comme ils peuvent et sans faire de mal à personne pour « payer leur chambre d'hôtel » à la nuit tombée. Quel beau roman ! Il est vrai que la présence massive de migrants dans le quartier brouille passablement les cartes et il est bien tentant pour les sans-papiers de se

frayer une place dans ce réseau de commerce illégal. Mais quelle intégration espérer pour les migrants sincères, lorsqu'on les livre ainsi à l'école du non-respect des règles ?

Sauf que l'amour du prochain et le respect de la culture de l'autre, credo du vivre-ensemble de la municipalité socialiste du 18^e arrondissement, n'ont pas leur place ici. Le sentiment identitaire domine et les rixes entre communautés (soudanaise, afghane, somalienne, algérienne, sri-lankaise...) sont récurrentes, créant un climat d'insécurité insupportable. La dernière en date, le mercredi 11 octobre 2017 : trois blessés graves, à proximité de la place de la Chapelle, tandis qu'un véhicule fonce sur les policiers : la guerre des clans sur le sol français !

<https://actu17.fr/paris-rixe-entre-40-migrants-3-blesses-arme-blanche-vehicule-fonce-policiers/>

<http://www.leparisien.fr/faits-divers/rixe-entre-migrants-a-paris-un-jeune-entre-la-vie-et-la-mort-12-10-2017-7326186.php>

Pourquoi les pouvoirs publics n'ont-ils jamais réussi à mettre un terme définitif aux pratiques illégales qui pourrissent la vie du quartier ? C'est la question que se posent tous les riverains. Surtout lorsqu'on sait que le pays est encore sous le régime de l'état d'urgence et que le trafic des Marlboro a des finalités bien connues. Ainsi, un rapport de 2015 du CAT (Centre d'Analyse du Terrorisme) affirme que le trafic de cigarettes de contrebande financerait 20 % des activités terroristes islamiques.



L'ex-ministre du budget de Manuel Valls, Christian Eckert, indiquait dans un entretien au journal *Le Figaro* du 17 mars 2015, en commentant les résultats des prises de douanes, qu'« *il est avéré que beaucoup de djihadistes sont très proches de la petite délinquance (contrefaçon, tabac de contrebande, drogue)* ».

<http://cat-int.org/wp-content/uploads/2016/02/Focus-CAT-TF-Cigarette-Mars-2015.pdf>

Devant cette escalade de violence et d'insécurité, les pouvoirs publics, craignant un point de non-retour, finissent

par admettre l'évidence : une dangereuse dégradation du tissu social, voire une ambiance insurrectionnelle. Quarante policiers doivent être recrutés d'ici la fin de l'année 2017 dans le cadre d'une « Brigade spécialisée de terrain » (BST). Des CRS viendront apporter leur appui pour « assurer une présence visuelle » (NDLC : visuelle pour qui ?). Enfin, un Groupe Local de Traitement de la Délinquance (GLTD) sera mis en place.

Tout ce personnel parviendra-t-il à faire respecter la Loi dans un quartier où les forces de l'ordre sont en permanence la cible des militants d'extrême gauche, ou bien devra-t-il se contenter d'un rôle de « grand frère » ? Car de répression, on ne parle guère. Ici, les verbalisations, c'est pour les voitures mal garées ou les commerçants sédentaires qui ont le malheur de déborder un peu sur le trottoir... Deux poids, deux mesures ! Quant à la tolérance zéro, elle n'est pas pour demain !

Philippe Fretté